

Séance du vendredi 13 janvier 2023

Membres en exercice : 10 Date de la convocation: 09/01/2023

Présents : 7

Votants : 9

L'an deux mille vingt-trois et le treize janvier à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Xavier SCHNEIDER

Secrétaire de séance :

Valérie GORIOT

Présents : Xavier SCHNEIDER, Stéphane GUILLOUARD, Annick SIMAO, Dominique GIBOURDEL, Christophe DUPIRE, Julien GUIBOT, Valérie GORIOT

Présent non-votant:

Représentés: Pierre DEBIAIS par Xavier SCHNEIDER, Mickaël NOGRE par Stéphane GUILLOUARD

Excusés: Bertrand HERMELINE

Objet : ELECTION D'UN ADJOINT
DE_02_2023BIS

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2122-7 et les articles L 2122-7-1 ;

Vu l'annulation de la délibération 41-2022.

Considérant que le ou les adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Monsieur Xavier SCHNEIDER maire a constaté que 7 conseillers étaient présents et que la règle du quorum est donc atteinte. Il précise que Monsieur Pierre DEBIAIS lui a donné procuration pour le vote et que Monsieur Mickael NOGRÉ a donné une procuration à Monsieur Stéphane GUILLOUARD.

Monsieur le Maire a demandé aux candidats à l'élection de se faire connaître.

Madame Dominique GIBOURDEL s'est déclarée candidate. Il a invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection.

Madame Valérie GORIOT a été désignée comme secrétaire. Le Conseil Municipal a ensuite désigné deux assesseurs, Monsieur Christophe DUPIRE et Monsieur Julien GUIBOT.

Chaque conseiller a ensuite voté dans l'urne prévu à cet effet. Après le vote, le dépouillement a été fait immédiatement.

Résultats du 1er tour :

Nombres de conseillers n'ayant pas pris au vote : 0

Nombres de votants (nombres d'enveloppes) : 9

Nombres de suffrages déclarés nuls : 0

Nombres de suffrages blancs : 1

Nombre de suffrages exprimés : 8 *majorité absolue* : 5

Dominique GIBOURDEL : huit (8) voix.

Madame Dominique est déclarée élue au 1er tour et immédiatement installée.

Le Conseil Municipal décide qu'elle prendra la 3ème place dans l'ordre des Adjoints.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Sous Préfecture d'Argentan
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 09/02/2023 061-216104901-20230113-DE_02_2023BIS-DE

Le Maire
Xavier SCHNEIDER

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification



RF Sous Préfecture d'Argentan
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 09/02/2023 061-216104901-20230113-DE_02_2023BIS-DE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification